**MINISTERE DE LA SANTE REPUBLIQUE DU MALI**

**ET DES AFFAIRES SOCIALES** *Un Peuple -Un But -Une Foi*

**--------------**

DIRECTION DES FINANCES

ET DU MATERIEL (**DFM**)

BP 232 Tél. 20 22 20 08/20 22 53 61

Fax : 20 23 03 25

\*\*\*N’Tomikorobougou\*\*\*

# AVIS D’APPEL A MANIFESTATION D’INTERÊT

**N° :…………………..MSAS – SG – DFM/2020**

**A l’attention des bureaux de consultants.**

**SERVICES DE CONSULTANTS RELATIFS AUX ETUDES DE RECHERCHE-ACTIONS PERMETTANT D’APPRECIER LES EFFETS DE LA DECENTRALISATION FINANCIERE (ENQUETE DE SUIVI DES DEPENSES PUBLIQUES ET DE SATISFACTION DES BENEFICIAIRES DANS LE SECTEUR SANTE).**

La Cellule d’Appui à la Décentralisation et à la Déconcentration du Secteur de la Santé, du Développement Social et de la Promotion de la Famille, dans le cadre de la mise en œuvre de ses activités prévues dans le chronogramme 2020 du PREM, compte assurer la réalisation de l’Edition 2020 de l’Enquête de Suivi des Dépenses Publiques (ESDP) et de l’Enquête de Satisfaction des Bénéficiaires (ESB) dans le secteur de la Santé. Le financement est assuré par l’Agence Française de Développement (AFD), à travers le Programme d’Appui à l’amélioration des Finances Publiques du Mali (PAAMEFIP).

Il s’agira de coupler les deux enquêtes, en l’occurrence, une Enquête de Suivi des Dépenses Publiques (ESDP) et une Enquête de Satisfaction des Bénéficiaires (ESB). Les travaux seront réalisés en plusieurs phases et concerneront les exercices budgétaires de 2017 à 2019.

Le Directeur des Finances et du Matériel, conformément aux dispositions de l’article 55 du décret n°2015 – 0604/P- RM du 25 septembre 2015, invite les candidats admissibles à manifester leur intérêt pour la fourniture des services décrits ci-dessus.

**Objectif de la mission :**

L’objectif de la présente mission est d’évaluer l’efficacité des dépenses publiques dans le secteur de la Santé ainsi que leur impact sur le bien –être des populations en liaison avec les ressources transférées aux Collectivités Territoriales (CT).

La durée indicative de la mission est de quarante-cinq (45) jours.

Les consultants intéressés doivent fournir les informations indiquant qu’ils sont qualifiés pour exécuter les services (brochures, références concernant l’exécution de contrats analogues, certificat de bonne fin, expérience dans des conditions semblables, disponibilité des connaissances nécessaires parmi le personnel, etc.).

Les meilleurs dossiers seront présélectionnés et inscrits sur la liste restreinte de la consultation.

La langue de soumission est le français.

Les consultants seront sélectionnés en conformité aux procédures nationales et en application du **Décret n° 2015 – 0604 / P- RM du 25 septembre 2015, portant code des marchés publics et des délégations de service public.**

Les informations complémentaires sont disponibles, pendant les jours ouvrables, à l’adresse ci-dessous de 8 heures à 16 heures.

Direction des Finances et du Matériel du Ministère de la Santé et des Affaires Sociales **(DFM)** N’Tomikorobougou, BP 232, Tél : (00223) 20 22 20 08/20 22 53 61, Fax : (00223) 20 23 03 25**.**

Les manifestations d’intérêt doivent être déposées, au plus-tard le **mercredi 1er juillet 2020** à 16 Heures, à la Direction des Finances et du Matériels du Ministère de la Sante et des Affaires Sociales, BP 232, Tél : (00223) 20 22 20 08/20 22 53 61, Fax : (00223) 20 23 03 25, sise à N’Tomikorobougou, et porter la mention extérieure

**« MANIFESTATION D’INTERET RELATIVE AUX SERVICES DE CONSULTANTS POUR LES ETUDES DE RECHERCHE-ACTIONS PERMETTANT D’APPRECIER LES EFFETS DE LA DECENTRALISATION FINANCIERE (ENQUETE DE SUIVI DES DEPENSES PUBLIQUES ET DE SATISFACTION DES BENEFICIAIRES DANS LE SECTEUR SANTE) ».**